

Arrêté

Générale

modern

Arrêté n° 89-0531/PR/FIN octroyant l'exonération sur un envoi d'huile de tournesol, don de l'organisation «Médecins du Monde» à l'ONARS au titre de l'aide aux sinistrés de la sécheresse en République de Djibouti.

n° 89-0531/PR/FIN

Ministère
Ministère des finances et de l'économie nationale

Date de publication
10 mai 1989

Numéro JO
n° 9 du 15/05/1989

Date du numéro
15 mai 1989

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

TEXTE INTÉGRAL

est exonéré des taxes et surtaxes d'importation, un envoi de 12.634 kg d'huile de tournesol d'une valeur de 2.425.000 FD, don de l'organisation «Médecins du Monde» à l'ONARS au titre de l'aide aux sinistrés de la sécheresse en République de Djibouti.